



## Banque qui refuse de déficher

-----  
Par Kas

Bonjour tout le monde,  
J'ai un problème avec une banque qui refuse de me déficher depuis des mois ! Et là les autres banques refusent de me donner un crédit bancaire.  
La question est quelle est la plainte pour ce cas ?  
Merci d'avance

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Quel fichage ? Est-ce au FICP ?  
Si oui, vous aurez vos réponses sur ce lien.  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17608]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17608  
[/url]

-----  
Par Isadore

Bonjour,  
Il faudrait en effet en savoir plus sur ce que vous appelez "fichage" : FICP, FCC, fichier en interne...

-----  
Par isernon

bonjour,  
c'est la banque qui a demandé le fichage, qui doit en demander le défichage si l'incident de paiement est régularisé par son client.  
il n'existe pas de droit au crédit, mais il n'est pas interdit d'accorder un crédit à une personne fichée à la BdF.  
si les autres banques vous refusent de vous accorder c'est qu'elles estiment que votre situation financière incompatible avec un nouveau prêt.

salutations

-----  
Par Kas

Merci à vous tous, mais vous m'avez pas dit qu'elle plainte je peux déposée contre la banque ?

-----  
Par yapasdequoi

Vous ne pouvez pas déposer plainte contre la banque car elle n'a commis ni crime ni délit.  
C'est un litige civil et non pénal

-----  
Par Kas

Merci beaucoup yapasdequoi,  
Comment procéder svp devant un tribunal ?

-----  
Par yapasdequoi

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20851]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20851  
[/url]

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Vous êtes certain d'avoir le droit d'exiger un "défichage" ?

-----  
Par Kas

Merci tout le monde

Isador

Oui bien sur, le fichage bloque tout crédit et maintenant ça fait 1 mois qu'ils m'ont promis un défichage dans maximum une semaine, donc là ça fait trop trop, j'ai besoin d'argent pour mon travail, je vais déposer plainte.

Plainte pour refus de défichage, c'est ça non ?

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Non, vous ne pouvez pas déposer plainte. Commencez par envoyer un courrier recommandé de mise en demeure à votre banque.

Si elle ne réagit pas, il faudra saisir le médiateur bancaire de cette banque. Et enfin si cela ne donne rien, saisir la CNIL.

Un dépôt de plainte ne vous avancera à rien, et il est probable qu'elle sera refusée (infraction pénale non caractérisée).

Sinon, voyez le lien de Yapasdequoi : il explique comment saisir le tribunal. Mais enfin d'ici à ce qu'une décision soit rendue, la banque aura sans doute fait le nécessaire.

-----  
Par isernon

rien n'interdit d'emprunter même étant fiché, ce sont les banques qui, au vu de votre situation financière, acceptent ou pas de vous d'accorder un crédit.

les fichiers de la banque de France sont justement prévus, pour permettre aux organismes de crédit de les consulter, pour vérifier la solvabilité du demandeur qui est une obligation pour le prêteur.

-----  
Par Kas

Un grand merci à vous tous.

-----  
Par Kas

Un grand merci à vous tous.